

**Extrait des délibérations  
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique  
de l'Université Grenoble Alpes  
Séance plénière du mardi 5 décembre 2023**

D01\_051223

*L'an deux mil vingt-trois, le cinq décembre à seize heures quatorze, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.*

**Point à l'ordre du jour :** Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 5 octobre 2023

**Président de séance :** David DECHENAUD,

**Membres présents :** Benjamin CROSS, Jean BRETON, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Cédric LAURENT, Alma BENECH, Robinson ROSSI, Emma VASSAL.

**Membres représentés :** Stéphane JULIOT (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER)

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Vu l'article 79 des statuts de l'Université Grenoble Alpes,

Vu les conditions de quorum non réunies lors de la séance du 23 novembre 2023 et la nouvelle convocation de la commission le 5 décembre 2023,

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 5 octobre 2023 n'appelle aucune demande de modification.

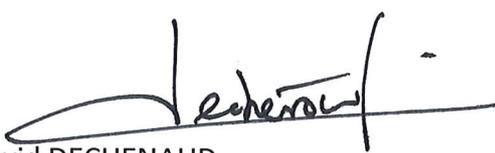
Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 5 octobre 2023 est soumis au vote.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	42
Membres présents (dont président de séance)	9
Membres représentés	1
Nombre de votants	10
Voix favorables	8
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

**Après en avoir délibéré, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 5 octobre 2023.**

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 11 décembre 2023

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

*Publié le : 15 décembre 2023*

*Transmis au Rectorat le : 15 décembre 2023*